

Compte rendu de séance

Séance du 13 Octobre 2016

L' an 2016 et le 13 Octobre à 18 heures 30 minutes , le Conseil communautaire de cet EPCI, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle de réunion de l'EPCI sous la présidence de
VAN REMOORTERE Eric Président

Présents : M. VAN REMOORTERE Eric, Président, Mmes : BOURSIER Magali, DELAGE Nadine, GAULTIER Elisabeth, JEAN Paule, MALOT Emmanuelle, PEPION Clarisse, PONROY Marie-Agnès, ROBERT Florence, MM : CHEVALLET MICHEL, COMPAIN Yanick, COMTE BERNARD, GAUTHIER René, GOMET Alain, HUBER Patrick, LABLANCHE Francis, LAPOUMEROULIE Dominique, MADROLLES François, PION Gérard, QUANTIN Jean-Philippe, RIOLET Guy, THIBAUT Jean-Claude

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SAUGET Nicole à Mme DELAGE Nadine, MM : PIERREL Olivier à M. HUBER Patrick, THENOT Daniel à M. LAPOUMEROULIE Dominique, TRICARD Jacques à M. COMPAIN Yanick
Excusé(s) : MM : BARACHET Alain, PION Luc, PUARD Philippe, RABATE Nicolas

Absent(s) : M. LABANNE Jean-Pierre

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 31
- Présents : 22

Date de la convocation : 29/09/2016

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire

après dépôt en
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme BOURSIER Magali

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- Acquisition de foncier et mise en location-vente - 2016_53
- Financement de l'association familles rurales Poulaines - 2016_54
- Décision modificative 2/2016 - 2016_55
- Création d'une commission tourisme - 2016_56

- Acquisition de foncier et mise en location-vente

réf : 2016_53

Mr le Président explique qu'il a été sollicité par l'entreprise SOBTP, qui souhaite vendre ses biens immobiliers à

Mr le Président propose la DM suivante:

Compte 6045 -243,84€
Compte 6574 + 243,84€

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser la décision modificative telle que proposée.

A l'unanimité (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

- **Création d'une commission tourisme**

réf : 2016_56

Mr le Président rappelle que lors de la réunion du comité de pilotage fusion, il a été proposé qu'une commission tourisme soit créée. Il précise que cette commission comprendra 4 membres, désignés par le conseil de chaque collectivité et qu'elle sera chargée de préparer la prise de compétence au 01/01/2017.

Mr le Président rappelle qu'il a été décidé, lors du conseil communautaire du 28/09/2016, de sursoir à la désignation des membres afin de laisser le temps aux communes de consulter leurs conseillers.

Suite à la proposition des communes membres, le conseil communautaire décide à l'unanimité de désigner les personnes suivantes en qualité de membres de la commission tourisme :

-Mr Hubert CHAUVEAU
-Mme Clarisse PEPION
-Mme Brigitte SEGBO
-Mme Jocelyne MARIEN

A l'unanimité (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Complément de compte-rendu:

Séance levée à: 20:10

19/10/2016

Au siège social de l'EPCI, le

Le Président

